

# PRÉSENTATION

## de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.**

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.**

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.**

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée de validité du label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# CONTACTS



FONDATION  
DU PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté

14, rue Violet

25000 Besançon

03 81 47 95 14

bfbesancon@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



LA COMMUNE DE VOUHENANS

27 rue Dessault

70200 Vouhenans

03 84 62 90 44

mairievouhenans@orange.fr

<https://vouhenans.fr/>

FONDATION  
DU PATRIMOINE

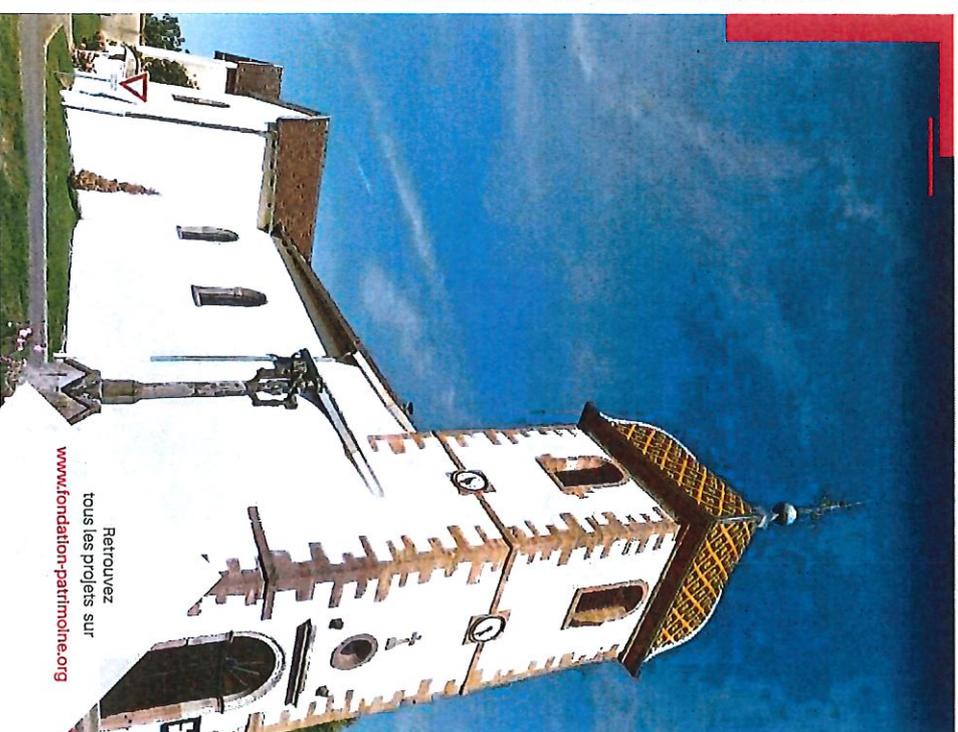
► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**la toiture de l'église  
Saint-Nicolas de  
Vouhenans**

Haute-Saône

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'Église de Vouhenans a été construite en 1716. Les deux chapelles latérales ont été ajoutées en 1830. Le clocher carré à toit bulbeux a été refait en 1994. Le portail est surmonté d'un oculus et d'une croix sur laquelle est gravée la date de 1706. Les trois cloches datent de 1869.

L'Église est constituée d'une nef unique, de deux travées plafonnées, d'un court transept et d'un sanctuaire à chevet plat. La chaire circulaire, datant du XIXe siècle est plutôt simple. Les autels latéraux également du XIXe avec frontons sont supportés par des colonnes cannelées.

Le maître-autel est de forme tombeau à tabernacle rond du XIXe siècle. Le retable réalisé par des artisans locaux est composé de trois toiles.

De très belles stalles en bois sculpté du XVIIIe et provenant de l'église abbatiale de Lure ont été installées dans le chœur.

À terre, dans l'allée de la nef, on trouve une pierre tombale, peut-être celle d'un ancien prêtre et sur laquelle on peut lire : « cy gyst Jean Claude Motime de Vouhenans qui décéda le 8 de janvier de l'an 1728 ».

Devant l'église se trouve un calvaire de 1503, classé monument historique.

Toutes ces richesses constituent un patrimoine mobilier et immobilier qu'il faut sauvegarder.

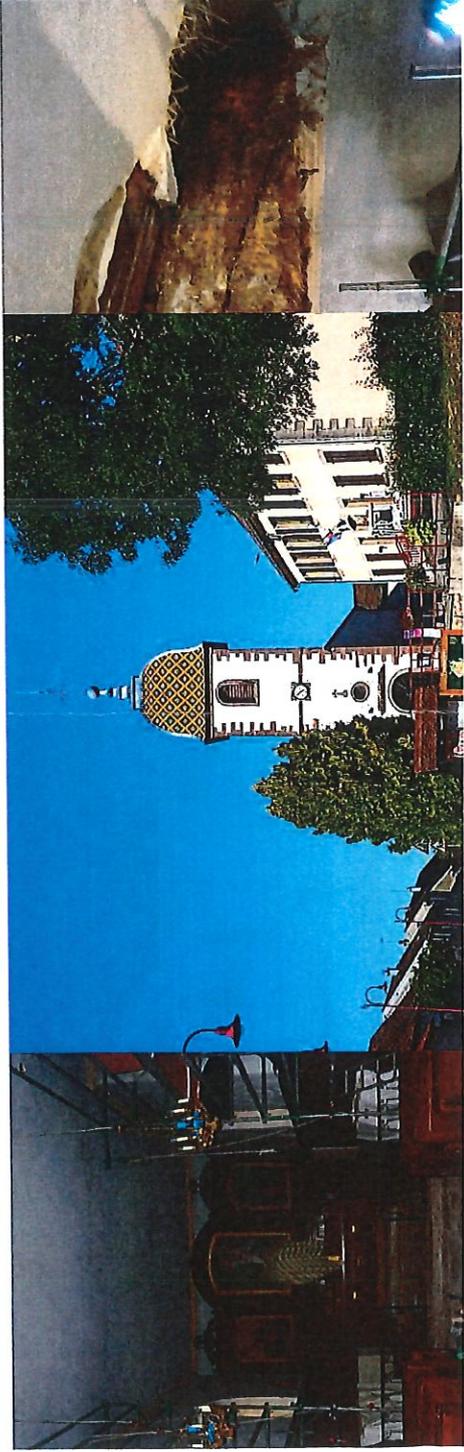
### LE PROJET DE RESTAURATION

À la suite d'infiltrations d'eau au cours des années, les poutres de soutien de la ferme principale soutenant la charpente se sont abîmées et ont été fragilisées. Des fissures sont apparues dans le plafond du transept et des chutes de plâtre se sont produites il y a quelques mois.

Un arrêté de péril a été pris en décembre 2019 pour interdire l'accès à l'intérieur de l'église. Malgré les aides de l'Etat et des collectivités locales, le seul budget communal ne permettra pas de financer ces travaux indispensables pour la réouverture de l'église. **Faites un don pour la sauvegarde de l'église St Nicolas.**

Montant des travaux	70 000 euros
Objectif de collecte	8 000 euros
Début des travaux	Fin d'année 2020

Credit photos © Fondation du patrimoine



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de la toiture de l'église Saint-Nicolas de Vouhenans

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/xxxxxxx](http://www.fondation-patrimoine.org/xxxxxxx)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

la toiture de l'église Saint-Nicolas de Vouhenans

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

### ► Le bénéfice d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 %, du chiffre d'affaires HT		

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre